

Y A-T-IL UN RISQUE DE TOLERANCE OU DE DEPENDANCE ?

Si vous avez besoin de doses de médicament de plus en plus élevées, et dépassant plusieurs fois la dose recommandée, cela signifie que vous devenez trop accoutumé au produit. C'est un risque rare avec le Mazindol. Il faut nous consulter pour gérer ce problème, qui est cependant rare chez les patients narcoleptiques et hypersomniacs.

Y A-T-IL DES SIGNES DE SEVRAGE A L'ARRET DU TRAITEMENT ?

Le traitement doit être arrêté progressivement, sinon, une fatigue extrême et/ou une dépression peuvent survenir. L'arrêt brusque du Mazindol peut conduire à une recrudescence d'épisodes de cataplexie chez le patient narcoleptique.

PUIS-JE PRENDRE DU MAZINDOL PENDANT MA GROSSESSE OU L'ALLAITEMENT ?

Il faut éviter ce traitement pendant la grossesse, surtout pendant le premier trimestre de grossesse. Prévenez votre médecin en cas de grossesse ou projet de grossesse. Ce médicament passe dans le lait maternel : les mères prenant le Mazindol ne doivent pas allaiter.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE PRENDRE LE MAZINDOL ?

Le Mazindol ne guérit pas la narcolepsie ou l'hypersomnie, il aide à traiter la somnolence excessive pendant la journée, un des symptômes de la maladie. Vous devez le prendre aussi longtemps que votre médecin le juge nécessaire. Néanmoins, si vous voulez l'arrêter, parlez-en à votre médecin.

RECOMMANDATIONS

Ce médicament ne doit jamais être pris avec de l'alcool.

Respectez les doses prescrites par votre médecin.

Informez votre médecin de tout effet indésirable, ou de l'instauration concomitante d'un nouveau traitement.

Evitez d'arrêter brutalement ce traitement.

Pensez à prendre votre traitement lors de vos déplacements ou lors de vos vacances.

Pensez aussi à demander votre carte patient narcolepsie à votre médecin spécialiste du sommeil et à demander à votre médecin d'inscrire ce médicament dans la partie traitement de votre carte.

CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE NARCOLEPSIE, HYPERSOMNIE IDIOPATHIQUE ET SYNDROME DE KLEINE-LEVIN

Pr Yves Dauvilliers, Neurologie ,Hôpital Gui-de-Chauliac, Montpellier
Dr Isabelle Arnulf, Pathologies du sommeil, Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris
Dr Michel Lecendreux, Pathologies du sommeil, Hôpital Robert Debré, Paris
Dr Patricia Franco, Unité de sommeil, Hôpital HFME, Lyon

Information pour le bon usage des médicaments en autorisation temporaire d'utilisation (ATU) pour la narcolepsie et l'hypersomnie idiopathique.

MAZINDOL-TERONAC®

QU'EST-CE QU'UNE ATU (autorisation temporaire d'utilisation) ?

Certains médicaments destinés à des patients atteints de maladies rares ne sont pas disponibles dans les pharmacies françaises. Il faut alors que le médecin spécialiste du centre de référence dépose une demande spéciale pour chaque patient auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS), expliquant pourquoi d'autres traitements plus usuels n'ont pas convenu. L'accord est obtenu après 2 à 6 semaines environ pour une courte durée, généralement de quelques mois. Le médicament est ensuite importé spécialement pour le patient (en l'occurrence, vous) par la pharmacie des hôpitaux, et délivré à l'hôpital. C'est une procédure dite « d'autorisation temporaire d'utilisation ». Comme médecins, nous nous engageons à suivre de près les effets positifs et négatifs du médicament chez vous et à les signaler tous les 3 à 6 mois à l'AFSSAPS.

La notice d'utilisation de ces médicaments importés n'est pas rédigée en français. De plus, votre médecin généraliste ne trouvera pas aisément des renseignements sur ce médicament. C'est pourquoi nous avons donc rédigé les informations suivantes:

-pour vous permettre de mieux utiliser ce médicament,
-partager avec vous et votre médecin traitant l'expérience que nous en avons.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter le pharmacien hospitalier qui vous a délivré le médicament. Ce document n'a pas été rédigé par un laboratoire pharmaceutique mais uniquement par des médecins hospitalo-universitaires.

Nous vous avons prescrit du Mazindol

QU'EST-CE QUE LE MAZINDOL ?

Mazindol (comprimé dosé à 1 ou 2 mg) est un médicament qui stimule le système nerveux central. Ce n'est pas une amphétamine. C'est un médicament utilisé chez les patients atteints de narcolepsie ou d'hypersomnie, en général quand des traitements plus usuels (comme le Modiodal® ou la Ritaline®) sont insuffisants pour se maintenir éveillé. Ce médicament stimule les cellules cérébrales, principalement celles qui contiennent de la dopamine, plus modestement celles qui contiennent de la noradrénaline : ce sont des messagers qui soutiennent un éveil clair et concentré. Il a aussi une action plus modeste mais parfois suffisante contre la cataplexie (chute du tonus musculaire). Il est également utilisé chez l'enfant pour traiter certains déficits attentionnels liés à l'hyperactivité (sous contrôle d'un pédiatre) et comme médicament pour réduire l'appétit dans l'obésité aux Etats-Unis. C'est pourquoi la notice en anglais du produit ne fait référence qu'à l'obésité.